



BRETAGNE *ensemble*



territoire • économie • formation • lycée • transport • environnement & tourisme • culture & sport • solidarité • europe



LE JOURNAL DE LA RÉGION
n° 10 – novembre 2008

BREIZH A-GEVRET

La Bretagne ATTRACTIVE



FORMATION

Les MFP, un nouveau service de proximité



TERRITOIRES

Les contrats de Pays, c'est du concret !



TRANSPORT

MooviTER: un TER innovant et communicant

sommaire

à la une

p. 4 à 7



La Bretagne attractive

à votre service

p. 8 à 15



- Les MFP, un nouveau service de proximité p.8
- La Région encourage les carrières sanitaires et sociales p.9
- Les contrats de Pays, c'est du concret! p.10-11
- Quand TER rime avec révolutionnaire p.12-13
- Chèque sport: remettre les jeunes en piste p.14
- CRJ: le bilan de deux ans d'action p.15

état des lieux

p. 16-17



- De l'air!
Industries, agriculture, chauffage résidentiel, déplacements... Les sources de pollution atmosphérique sont nombreuses. La Région Bretagne est dorénavant chargée d'élaborer le plan régional pour la qualité de l'air

ils font la Bretagne

p. 18-19



- Laëtitia Le Corguillé, médaillée d'argent en BMX féminin aux JO de Pékin
- François Gabart, jeune skipper, lauréat du Challenge Espoir Région Bretagne
- Sven Wacquet, animateur multimédia

pour aujourd'hui et pour demain

p. 21



- Des lycéens bretons portent leurs idées à Bruxelles p.20
- Changement climatique: un sommet mondial à Saint-Malo p.21

tribune libre

p. 22-23



- Expression des groupes politiques du Conseil régional

Le Conseil régional à votre service

CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE

283, avenue du Général-Patton
CS 21 101
35711 Rennes Cedex 7
Tél.: 02 99 27 10 10
www.region-bretagne.fr

Les points Région dans les départements

Côtes-d'Armor
16, rue du 71^e-Régiment-
d'Infanterie
22000 Saint-Brieuc
Tél.: 02 96 77 02 80

Finistère
1, rue Parmentier - CS 21 923
29219 Brest Cedex 1
Tél.: 02 98 33 18 20

Ille-et-Vilaine
2, rue de Viarmes
35000 Rennes
Tél.: 02 23 20 42 50

Morbihan
1, rue du Fétv
56000 Vannes
Tél.: 02 97 68 15 74

Retrouvez toutes les informations
du Conseil régional
sur le site Internet:
www.region-bretagne.fr

Le prochain numéro
de *Bretagne ensemble*
paraîtra
en mars 2009

Pour signaler un problème
de réception du magazine,
contacter les services
de la Poste
au 02 99 78 44 50
Du lundi au vendredi, de 9 h 00
à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

éditorial



JEAN-YVES LE DRIAN
Président du Conseil régional
de Bretagne
Prezidant Kuzul-rannvro
Breizh

Notre capital, c'est notre territoire

→ La cohésion territoriale est un enjeu majeur pour notre Région et pour le Conseil régional. Les politiques régionales partent du principe que « notre capital, c'est notre territoire ». Or, les nouvelles restructurations des services publics hospitalier, judiciaire, postal, de défense civile et militaire se traduisent par une véritable désorganisation territoriale. Dans le même temps, l'Insee projette qu'en 2030, nous accueillerons 430 000 Bretons supplémentaires. Cela signifie qu'il n'y a pas de stabilisation à attendre dans le financement des équipements ou les services publics qui sont à la charge directe ou indirecte des collectivités, sauf à réduire la qualité de vie, ce que nous nous refusons. La réduction par l'État des marges de manœuvre fiscales et financières des collectivités sera particulièrement pénalisante en Bretagne, déjà défavorisée par le plus faible potentiel fiscal par habitant des régions françaises. Le choix des élus bretons est de trouver le chemin du développement entre un scénario

“En 2030,
nous accueillerons
430 000 Bretons
supplémentaires”

de type « Breizh Riviera » et un scénario « Bretagne productive ». Miser uniquement sur l'économie résidentielle est une option souvent plus confortable pour les collectivités locales, mais c'est un confort de court terme. Prenant à bras le corps le destin de la Bretagne, nous engageons notre région résolument dans les voies du développement économique, car nous ne croyons pas en une Bretagne sans industrie, sans production. Ainsi, nous permettrons à chaque territoire breton de « prendre son destin en main » dans un contexte économique et financier préoccupant.

M. Le Drian

pennad-ñtur

Hon douar eo hor c'hevala

→ Un dra hollbouezus eo kenstagded an dachennad evit hor rannvro hag evit ar C'huzul-rannvro. Diazezet eo politikerezhioù ar rannvro war ar bennaenn « hon douar eo hor c'hevala ». Hogen an adframmadurioù nevez zo bet e servijoù foran an ospitalioù, al lezioù-barn, ar post, an difenn sivil ha soudardel o deus lakaet reuz en aozadur an dachennad. Ouzhpenn-se e soñj da EBSSA e roimp bod da 430.000 a Vretoned ouzhpenn a-benn 2030. Kement-se a dalvez n'eus ket da c'hortoz e vefe stabilaet arc'hantadur an aveadurioù pe ar servijoù foran zo war goust ar strollegezhioù, en un doare eeun pe dieeun, nemet e vefe disteraet kalite ar vuhez, ar pezh a nac'homp ober. Digresket eo bet galloud ar strollegezhioù gant ar Stad war dachenn an tailhoù hag an arc'hant. Un dra zrastus e vo evit Breizh, diharpet ma'z eo dija gant an izelañ barr tailhoù dre annezad eus holl rannvroioù Frañs. Dleet eo da zilennidi Breizh kavout un hent evit an diorren, etre ur senario « Riviera Breizh » hag ur senario « Breizh o produiñ ». Kontañ war an armerzh-annezañ hepken zo un dibab aes evit ar strollegezhioù lec'hel alies, met un aezamant war verr dermen eo. Dre gregiñ e planedenn Breizh a-dro-vriad, e kasomp hor rannvro a-zevri war hent an diorren armerzhel, rak ne gredomp ket en ur Vreizh hep greanterezh, hep produerezh. Evel-se e roomp an tu da bep tachennad eus Breizh da « sammañ he flanedenn » en ur blegenn zo chalus evit an armerzh hag an arc'hant.

à la une

La Bretagne ATTRA



Avec une croissance économique annuelle moyenne de 2,5 % depuis 1990, la Bretagne est l'une des régions françaises les plus actives sur cette dernière période. Dans un environnement économique dégradé, la région s'adapte aux évolutions des marchés mondiaux pour trouver de nouveaux leviers de croissance. Petit tour d'horizon des atouts d'une région attractive.

ÉCONOMIE

La Bretagne sait attirer les investisseurs. Chaque année, de nombreuses entreprises s'installent en Bretagne et, avec elles, de nouveaux jeunes actifs. Pour entretenir et prolonger cette dynamique face aux enjeux internationaux, la Région accompagne les entreprises existantes pour les aider à maintenir et à développer leurs activités, et

incite les investisseurs à faire le choix d'une installation en terre bretonne.

Un terrain propice à l'investissement

Si la Bretagne dispose d'une qualité de vie enviée et d'un environnement exceptionnel, elle propose également un cadre professionnel privilégié. Premier facteur déterminant pour l'installation d'entreprises:



Chaque année, la Bretagne attire de nombreuses entreprises et de nouveaux jeunes actifs.

CTIVE



[en chiffres]

la formation. La région se caractérise par un fort taux de scolarisation et un niveau de réussite aux examens supérieur à la moyenne nationale. « Avec une main-d'œuvre qualifiée et un enseignement supérieur reconnu comme l'un des meilleurs de France, la Bretagne attire les entrepreneurs qui savent trouver sur place du personnel compétent et sérieux », précise Marie Adeline-Peix, directrice générale adjointe du pôle économie, emploi, enseignement supérieur et recherche à la Région.

Autre atout de la Bretagne: ses infrastructures. Avec des réseaux ferré et routier performants, trois ports commerciaux et des aéroports répartis sur l'ensemble du territoire, elle offre des solutions logistiques qui l'ouvrent sur le monde et la rapprochent des circuits économiques européens. À l'horizon 2014, le projet « Bretagne à grande vitesse » mettra Brest et Quimper à 3 heures de Paris, ce qui, complété par le maillage de la Bretagne par le TER, devrait améliorer encore le dispositif ferroviaire.

151 318

entreprises étaient en activité en 2005 en Bretagne. Cela représente 4,8% des entreprises en France.

11 636

entreprises ont été créées ou reprises en 2006.

Plus de 300

entreprises à capitaux étrangers sont installées aujourd'hui en Bretagne, employant plus de 30 000 personnes.

Savoir tirer son épingle du jeu à l'échelle mondiale...

Pour autant, les projets d'investissement d'entreprises étrangères restent peu nombreux, et la concurrence est rude entre territoires européens ou autres pays récemment lancés dans cette course aux investissements (Inde, Chine, Brésil, Russie...). Consciente de cette difficulté et d'une image encore trop méconnue à l'international, la Région Bretagne n'économise pas ses efforts pour faire connaître et reconnaître son savoir-faire et son excellence, notamment la valorisation des filières d'excellence. L'agriculture et la mer – richesses naturelles de la Bretagne –, piliers traditionnels de l'économie de la région, ont évolué et s'adaptent aux nouveaux besoins. Aujourd'hui, elles génèrent en outre, des activités périphériques novatrices et pleines de promesses. Ainsi, par exemple, dans l'énergie – et notamment les énergies marines – ou les biotechnologies, le potentiel de recherche offre un nouveau souffle à ces secteurs ancrés

en Bretagne, leur assurant de nouveaux débouchés.

Parallèlement, la Bretagne a su diversifier ses activités en développant de l'activité et en attirant des entrepreneurs dans des domaines porteurs (les télécommunications et l'électronique par exemple) en s'appuyant sur des centres de recherche et des écoles d'ingénieur de très haut niveau.

Une portée mondiale pour la recherche et l'innovation

Pour construire une économie basée sur la connaissance et dont le moteur est l'innovation, la Région met en place un Schéma régional de l'innovation (SRI). L'objectif est de soutenir les entrepreneurs novateurs et de favoriser les transferts de technologies entre le secteur de la recherche et les entreprises. La Bretagne dispose par ailleurs d'un appareil universitaire et de recherche d'une qualité reconnue. Le regroupement des quatre universités de Bretagne et des grandes écoles au sein de l'Université

[Témoignage]

DANIEL ROULLIER,
président du conseil
de surveillance du
groupe Roullier



« L'origine du groupe Roullier remonte à 1959 lorsque j'ai créé la Timoc, une entreprise de fabrication d'engrais à Saint-Malo. Au fil des années, nous nous sommes agrandis et avons élargi nos activités à l'agrochimie, l'ogroolimentaire et aux technologies marines. Aujourd'hui, le groupe compte environ 6 200 collaborateurs répartis dans 38 pays. Malgré notre envergure internationale, je n'ai jamais songé à quitter la Bretagne. Ici, nous avons tout: le climat, l'oxygène, un cadre de vie exceptionnel et surtout des gens compétents, travailleurs et sérieux. Autre élément important: le soutien des collectivités locales. Lorsque nous avons demandé à la Région de participer à un investissement dans des chaudières à bois pour faire des économies d'énergie fossile telle que le fioul et de gaz, elle a rapidement répondu de manière positive. Il y a un véritable dialogue avec des institutions très professionnelles. C'est vraiment encourageant pour les entreprises! »

“ Ici, nous avons tout ”



© Guillaume Team

De nombreuses entreprises bretonnes sont partenaires des différents pôles de compétitivité.

européenne de Bretagne (UEB) est un atout pour la recherche et l'innovation de demain. Pour mettre en valeur ses domaines d'excellence, la Bretagne s'appuie également sur quatre pôles de compétitivité : le pôle images et réseaux, le pôle mer, le pôle valorial dans l'agroalimentaire et le pôle automobile haut de gamme. Le but ? Développer des projets collaboratifs et innovants pour permettre aux entreprises impliquées d'atteindre une position de premier plan dans leur secteur, en France comme à l'échelle mondiale.

La Région AUX CÔTÉS DES INVESTISSEURS

Pour renforcer l'attractivité économique de la Bretagne, la Région accompagne les projets d'entreprise selon cinq axes : le développement international, l'innovation, la performance (organisation industrielle, amélioration des TIC, préoccupations environnementales, etc.), les ressources humaines et la qualité de l'emploi. « Nous passons d'une logique de "guichet" qui distribue des subventions à une logique d'accompagnement qui prend en compte chaque projet d'entreprise, son contexte et sa finalité », explique François Frénéat, directeur en charge de l'Entreprise, des Filières et de l'Innovation sociale à la Région. Elle apporte également une aide financière à la première installation d'investisseurs pas encore présents en Bretagne. Cette aide est calculée en fonction du nombre d'emplois prévus (à raison de 5 000 euros par emploi créé) et doit servir aux investissements matériels, immatériels et immobiliers.

Pour en savoir plus :
economie@region-bretagne.fr
 et sur region-bretagne.fr

Marc Labbey,

vice président du Conseil régional, chargé de l'Emploi et du Développement économique

Marc Labbey, besprezidant ar C'huzul-rannvro, karget eus an implij hag eus an diorren armerzhel



© E. Pain

En quoi la Bretagne est-elle une région attractive ?

La Bretagne a de beaux atouts pour attirer des investisseurs. Je pense notamment à sa main-d'œuvre qualifiée, à son niveau de formation exceptionnel, à sa qualité de vie, à son niveau

d'équipement. Tout cela pèse lourd dans le choix d'implantation d'un investisseur.

Que fait la Région pour renforcer cette attractivité ?

La Région a engagé une démarche active pour séduire toujours davantage. La signature de la convention avec Réseau ferré de France (RFF), l'État, la SNCF et les collectivités locales pour une Bretagne à grande vitesse va doter la région d'un réseau ferroviaire encore plus performant. Les investissements dans le haut débit vont également jouer en faveur de l'attractivité.

Quelles sont les répercussions sur l'emploi ?

Toute cette dynamique profite à l'emploi. Et pour entrer dans une politique d'emploi durable et croissante, la Région travaille sur les parcours de formation, l'anticipation sur les besoins en ressources humaines, les reconversions. De leur côté, les Bretons ont à porter une image de la Bretagne forte, innovante, dynamique. Ils sont les premiers ambassadeurs de leur territoire.

Petra a ra da Vreizh bezañ ur rannvro zedennus ?

Traoù mat he deus Breizh evit dedennañ ar bosterien arc'hant. Soñjal a ran peurgetket e barregezh al labourerien, el live stummadur dibar, e kalite ar vuhez, en aveadurioù. Kement-se a gont kalz pa vez anv d'en em staliañ eno evit ur poster arc'hant.

Petra a ra ar Rannvro evit ma vo dedennusoc'h c'hoazh ?

Krog eo ar Rannvro gant ur gefridi oberiant

evit hoalañ an dud muioc'h

Gant sinadur an emglev etre Hentou-Houarn Frañs (HHF), ar Stad, KBHF hag ar strollegezhioù lec'hel evit Breizh tizh bras, e vo aveet ar rannvro gant hentou-houarn efedusoc'h c'hoazh. Ar postadurioù er rouedad uhelgas a raio ivez evit hoal ar rannvro.

Petra eo an heuliadoù evit an implij ?

Mont a ra tout al lañs-se a-du gant an implij. Mennet eo ar Rannvro d'ober hiviziken, evit

an implij, gant ur politikerezh a bado hag a gresko. Evit se emañ o labourat war an hentadoù stummañ, an dizarbenn ezhommoù koskor, ar cheñchamantoù post. Ar Vretoned, diouzh o zu, o deus da zougen skeudenn ur Vreizh kreñv, nevezus, oberiant. Int eo kentañ kannadourien o douar.

Le travail en réseau, un atout pour l'attractivité de la région

Autre particularité de la Bretagne: la capacité des acteurs bretons à travailler en réseaux, à se regrouper autour de projets de développement économique au-delà des rivalités ou des corporatismes. L'Agence économique de Bretagne (AEB) a notamment pour rôle de favoriser ces rapprochements et d'attirer les investissements étrangers. Créée par la Région en 2006, elle tisse des liens entre les partenaires régionaux qui œuvrent sur le terrain afin de

travailler à un développement économique cohérent. « Notre mission s'inscrit dans la stratégie régionale de développement économique dont l'objectif est d'améliorer la compétitivité et l'attractivité de la Bretagne, en collaboration avec l'ensemble des acteurs économiques », explique François-Nicolas Sourdat, directeur de l'AEB.

Concernant l'accueil des investissements étrangers, l'AEB est correspondante de l'Agence française pour les investissements internationaux (AFII) au niveau national et s'appuie sur l'association Bretagne International

pour prospecter de nouveaux investisseurs étrangers. Elle anime un réseau de partenaires économiques locaux pour offrir un service personnalisé aux investisseurs étrangers: conseils et mises en relation, proposition de sites pour s'implanter, etc. En 2007, l'agence a, par exemple, accompagné avec ses partenaires le projet de la société japonaise Yokumoku dans le Morbihan pour créer un outil de production ou, plus récemment, l'implantation d'une société indienne à Rennes recrutant 75 ingénieurs informaticiens.

Témoignage

Le caramel au beurre salé FAIT FONDRE LES JAPONAIS



© S. Cuisset

En 2006, le biscuitier japonais Yoku Moku a repris la chocolaterie Le Roux à Quiberon. Histoire d'un coup de foudre nippon pour la qualité et le savoir-faire bretons. « J'apprécie beaucoup de travailler avec les Bretons, car je retrouve les valeurs de sérieux, de motivation, d'implication des Japonais. » Makoto Ishii, est le représentant de Yoku Moku, qui a racheté la société bretonne Le Roux en 2006. « Le Roux figure parmi les trois meilleurs chocolatiers français, explique Makoto Ishii. Or, les Japonais sont très friands de confiseries de qualité, et notamment du caramel au beurre salé. Ce mélange sucré/salé répond aux attentes et aux habitudes de mes concitoyens. » Yoku Moku a donc lancé l'entreprise bretonne dans l'aventure mondiale en commercialisant les produits Le Roux au Japon. Aujourd'hui, les exportations vers le pays du Soleil-Levant représentent 40% de son chiffre d'affaires. Yoku Moku projette d'ouvrir une boutique à Paris et une seconde à Tokyo. Mais l'entreprise reste intransigeante sur une chose: la fabrication artisanale qui fait la qualité du produit Le Roux depuis bientôt trente ans!



© E. Pain

La Région accompagne les différentes étapes de la vie des entreprises





FORMATION

SOLIDARITÉ

TERRITOIRE

TRANSPORT

SPORT

Lycée



Les MFP, un nouveau service de proximité

Les premières Maisons de la formation professionnelle (MFP) ont pour vocation de faciliter à tous l'accès aux formations.

FORMATION

Il n'est pas toujours évident de savoir à qui s'adresser lorsque l'on souhaite obtenir des informations sur les formations. Pour simplifier les recherches, la Région a lancé le projet de Maisons de la formation professionnelle (MFP). Résultat d'un partenariat avec cinq structures régionales – l'ANPE, les missions locales, le réseau Information Jeunesse, le Fongecif et le rectorat (réseau des CIO) –, le dispositif MFP apparaît comme une étape indispensable pour les Bretons qui souhaitent changer de métier, élargir leurs compétences ou encore mener à bien leur propre projet.

« Le but est d'apporter un premier niveau d'information, et si les personnes souhaitent aller plus loin dans leurs recherches ou engager des démarches spécifiques, elles sont mises en relation avec l'organisme concerné », explique Laurence Guénot, chargée de mission Accueil Information Orientation au service développement des formations à la Région. Cette initiative, lancée fin 2006, a abouti en septembre dernier à l'ouverture des premières Maisons de la formation professionnelle dans les Pays de Pontivy, Saint-Brieuc et Centre Bretagne. Ces points MFP, identifiables grâce à leur logo, sont hébergés au sein des structures partenaires existantes. Chaque habitant peut, quel que

soit son statut professionnel et son âge, pousser la porte d'un point d'accueil MFP. Il a alors accès à une base de données riche et de qualité. « La formation est un domaine qui évolue très vite. La mise en ligne des ressources documentaires sur les formations nous permet d'être réactifs dans les mises à jour », observe Laurence Guénot. Pour être au plus près des habitants, les Pays qui adoptent la démarche MFP signent également une charte locale, afin de permettre à des structures de proximité de s'engager elles aussi dans le projet. D'ici à la fin 2009, l'ensemble du territoire breton devrait être couvert par le dispositif MFP.

Plus d'infos : www.region-bretagne.fr

“Répondre aux demandes du public”



[en chiffres]

18

Pays sont déjà engagés dans la démarche MFP : Redon, Brocéliande, Centre-Ouest Bretagne, Rennes, Saint-Brieuc, Lorient, Morlaix, Guingamp, Trégor, Goëlo, Vannes, Centre Bretagne, Cornouaille, Brest, Dinan, Vitré, Auray, Pontivy et Fougères.



© S. Cuisset

La Région encourage les carrières sanitaires et sociales

Avec 25 000 nouveaux habitants par an, la demande de soins et de services ne cesse de s'accroître en Bretagne. Pour anticiper les besoins et rendre la filière plus accessible, la Région facilite l'accès aux formations sanitaires et sociales.

SOLIDARITÉ Depuis 2006, la Région Bretagne accompagne de façon significative les formations aux

carrières sanitaires et sociales dont elle a la responsabilité. Ce soutien s'est notamment traduit en 2007 par la prise en charge des coûts de scolarité pour les formations d'aide-soignant en direction des jeunes et des demandeurs d'emploi. Ce dispositif a rencontré un vif succès, notamment auprès des personnes qui souhaitent reprendre leurs études après une première expérience professionnelle. L'an dernier, la Région, en partenariat avec l'Assedic de Bretagne, a ainsi pris en charge les frais de scolarité de 445 étudiants qui préparaient le diplôme d'État d'aide-soignant. Pour l'année scolaire 2008-2009, cette mesure est reconduite et étendue à la formation d'auxiliaire de puériculture sous les mêmes conditions. Ainsi, toutes les formations de niveau V (CAP-BEP)



© Gael Le Ny

de la filière paramédicale seront financées par la Région pour les jeunes sortis du système scolaire, les demandeurs d'emploi et les personnes en contrat précaire de moins de trois mois ou en contrat aidé.

Un coup de pouce financier aux étudiants

Parallèlement, le Conseil régional a décidé d'accompagner les étudiants en leur attribuant des bourses d'études plus importantes et équivalentes à celles attribuées par le Crous aux étudiants de l'enseignement supérieur. À la rentrée,

la Région a augmenté de 2,5% le montant de ces bourses et créé un échelon supplémentaire pour les étudiants les plus démunis. Calculé selon les situations, le montant de la bourse s'échelonne de 1 424 à 4 019 euros par an. Le règlement d'intervention qui précise les montants et les modalités d'attribution des bourses est accessible sur le site du Conseil régional. Ces coups de pouce s'inscrivent dans la politique de la Région visant à doter la Bretagne d'un dispositif de formation adapté

[Témoignage]

AMANDINE LANOE, bénéficiaire de la gratuité de la formation d'aide-soignante

« Cette formation d'aide-soignante m'a été proposée par l'ANPE alors que j'étais à la recherche d'un emploi après un BTS commercial et une première expérience professionnelle. Pendant mes études en BTS, j'avais eu l'occasion de travailler en tant qu'agent hospitalier durant les vacances scolaires et les week-ends. Cela m'avait plu et je savais que ce métier pouvait me convenir. J'ai obtenu mon diplôme d'aide-soignante au mois de juillet dernier et je travaille déjà ! Je n'aurais jamais pu effectuer cette formation si la Région ne m'avait pas fait bénéficier de la gratuité. Les frais de scolarité, ou sein du CHU Pontchaillou de Rennes, devaient s'élever à environ 3 000 euros. Je pense que cette disposition va encourager de nombreuses personnes à suivre ces études. »

[Témoignage]

CAMILLE ROLLAND, responsable du point info Emploi de Lamballe Communauté

« Au point info Emploi, notre objectif premier est le placement des demandeurs d'emploi. Mais nous sommes également chargés de répondre aux demandes du public sur la formation professionnelle. Notre adhésion au réseau MFP nous permet aujourd'hui d'être plus réactifs. Nous avons travaillé avec d'autres structures, ce qui a permis la création d'un réseau et l'échange d'informations actualisées. Ainsi, nous sommes mieux outillés pour donner une information de qualité au public, que ce soit sur l'ensemble des formations accessibles, sur les inscriptions à des concours ou encore sur les dispositifs tels que la VAE »*

* Validation des acquis de l'expérience.

« Je n'aurais jamais pu effectuer cette formation »

aux besoins en professionnels paramédicaux et sociaux, tout en apportant aux étudiants plus de sécurité dans leurs parcours de formation !

à votre service



Une nouvelle médiathèque verra le jour en 2009 à Rieux.



FORMATION

SOLIDARITÉ

TERRITOIRE

TRANSPORT

SPORT

Lycée

Les contrats de Pays, c'est

La Région Bretagne accompagne le développement des territoires bretons grâce aux contrats de Pays.

[en chiffres]

21

Le nombre de Pays soutenus par la Région Bretagne.

497

Le nombre de projets subventionnés entre 2006 et 2008 sur le territoire breton.

260 M€

Le budget du Conseil régional consacré au financement des contrats de Pays 2006-2012.

TERRITOIRE

Jusqu'en 2012, la Région soutiendra les projets portés par les collectivités locales.

Pour être retenus, ces projets doivent s'inscrire dans les grandes orientations régionales.

Culture

La création d'une médiathèque à Rieux (56)

Attentif à développer la lecture publique sur son territoire, le Pays de Redon et Vilaine cherche actuellement à structurer son offre de bibliothèques et médiathèques, tout en veillant à leur mise en réseau. À cette fin, la Région Bretagne a décidé d'apporter son soutien à l'ouverture d'un nouvel équipement public en 2009.

Relais de la médiathèque de Pays, basée à Redon, la médiathèque de Rieux offrira bientôt tout le confort nécessaire à la lecture, au prêt documentaire (livres, CD, DVD...) et à la tenue d'animations culturelles. Ouverte aux familles et aux scolaires, elle consacrera notamment une part de ses activités à la promotion du conte et des arts de la parole. Une salle spécifique sera dédiée aux technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi qu'à leurs usages. Une attention spécifique a été demandée à l'architecte pour étudier l'intégration de matériaux sains et d'énergies renouvelables dans le bâtiment. Estimés à 640 000 euros, les travaux en cours sont financés par la Région Bretagne à hauteur de 125 000 euros.

Tourisme

La réhabilitation d'un village-musée à Meneham (29)

Établi sur la légendaire côte des Naufrageurs pour les besoins de la défense côtière, le village de Meneham fut d'abord habité par les militaires et les douaniers, à la fin du XVIII^e siècle. Peuplées ensuite par des familles de paysans, de pêcheurs et de goémoniers, ses chaumières se sont progressivement vidées à partir de 1950. Aujourd'hui, l'ancien village fantôme de Meneham revit grâce à la mobilisation de la commune de Kerlouan et de la communauté de communes du Pays de Lesneven. À leur initiative, un ambitieux projet de rénovation du patrimoine bâti est mené depuis plusieurs années pour valoriser le site, appelé à devenir un pôle



Le village de Meneham réhabilité.

est du concret!

touristique structurant du Pays de Brest et un lieu de mémoire vivant de la société rurale. Des habitations traditionnelles et l'ancien café ont d'ores et déjà été réhabilités grâce au soutien de la Région Bretagne.

Aujourd'hui, celle-ci participe financièrement (316 865 euros) aux travaux de la Maison Salou, du corps de garde et de la caserne. Ces bâtiments abriteront bientôt un musée et un village d'artisans.

le mot de...



Marylise Lebranchu

première vice-présidente
du Conseil régional

« La Bretagne est organisée en 21 Pays. C'est sans doute la seule région de France à avoir une organisation de ce type aussi bien structurée. C'est un atout que nous avons souhaité valoriser dans une politique territoriale qui a pour

but le développement solidaire des territoires bretons. L'objectif est de bâtir un aménagement du territoire équilibré, efficace, en jouant la carte de la complémentarité et de la cohérence régionale. Cette démarche s'appuie sur la signature de contrats avec les Pays. Ils nous indiquent leurs différents projets de développement, et afin d'aider davantage ceux qui en ont le plus besoin, nous leur allouons des dotations financières qui prennent en compte le dynamisme démographique, l'emploi, le revenu par habitant, etc. Lancée en 2006, cette politique territoriale commence à porter ses fruits. La cohérence entre Pays fonctionne bien. De nombreux projets ont déjà vu le jour ou sont en cours de réalisation. Une clause de "revoyure" consistera à revoir, en 2009, le programme des projets afin de s'adapter aux évolutions du contexte local. Bref, nous sommes réellement engagés dans une dynamique qui va aider la Bretagne à asseoir son positionnement en France et en Europe. »

Services à la population L'extension d'une école à Boquého (22)

Entre 1999 et 2006, la commune de Boquého a vu sa population augmenter de 24%. Conséquence naturelle de l'arrivée de nombreux jeunes couples avec enfants, l'école maternelle s'est trouvée très vite trop petite pour accueillir les nouveaux élèves. Ainsi est née l'idée d'une extension des

locaux, portée conjointement par les parents, la commune et les enseignants. Le projet a permis de redistribuer l'espace existant, de créer une nouvelle salle de classe et de rénover les sanitaires. Placée sous le signe du développement durable, l'opération constitue aussi l'occasion de mettre en pratique les principes de la construction bioclimatique, économe en énergie (isolation renforcée, exposition solaire favorable, ventilation à double flux...). Séduite par le souci d'exemplarité du dossier, la Région Bretagne apporte sa contribution à la réalisation des travaux, à hauteur de 31 060 euros.



Grâce à l'extension,
l'école maternelle de
Boquého accueille de
nouveaux élèves

Économie L'aménagement d'une zone conchylicole à Saint-Malo (35)

La mer et le littoral constituent des atouts économiques précieux pour la Bretagne. Afin de valoriser au mieux son potentiel maritime, le Pays de Saint-Malo s'est engagé à développer des parcs d'activités hautement qualitatifs sur son territoire. Parce qu'il présente un profil favorable, à proximité immédiate de la mer, le site des Camins (18 ha) a été retenu pour accueillir de nouvelles activités liées à l'exploitation des ressources marines. Situé sur les communes de Hirel et de La Fresnais, le parc devrait pouvoir héberger entre 25 et 30 entreprises, spécialisées dans les activités ostréicoles et aquacoles, ainsi que les biotechnologies marines innovantes et la fourniture de matériel adapté. Un syndicat de professionnels (mareyeurs, mytilculteurs...) a été constitué pour suivre le montage de l'opération. Convaincue de la qualité du projet en matière de développement durable, la Région Bretagne a prévu une aide de 100 000 euros pour financer les études et les travaux de création du parc.



FORMATION

SOLIDARITÉ

TERRITOIRE

TRANSPORT

SPORT

LYCÉE

Quand TER rime avec révolutionnaire

La SNCF et la Région Bretagne lancent un prototype de rame TER communicante et conviviale, avec une multitude de services à bord. La Bretagne est la première Région partenaire de ce projet très innovant, baptisé MooviTer.

mooviter
Vivez le train autrement

TRANSPORT

Imaginez un voyage en train avec une connexion permanente à Internet via un accès Wi-Fi, une borne interactive avec des services embarqués, des écrans d'animation qui diffuseraient des informations touristiques et régionales, des espaces ludiques pour les enfants, des coins plus isolés pour ceux qui souhaitent travailler, des sièges pivotants pour discuter avec vos voisins ou regarder le paysage, des tables de jeu d'échecs tactiles... Non, vous ne rêvez pas ! Ce train deviendra réalité dans quelques mois en Bretagne à titre expérimental. Conçu par la SNCF dans l'objectif de favoriser la convivialité dans les TER, le projet MooviTer a très vite séduit la Région, qui s'est positionnée comme partenaire

pour tester cette nouvelle rame révolutionnaire. Le prototype sera expérimenté sur les lignes Rennes-Brest, Rennes-Quimper et Rennes-Saint-Malo durant l'année 2009.

La contribution de la Région

Si la SNCF reste maîtresse de la conception des différents services et équipements mis à disposition des voyageurs, la Région copilote la gestion et la production des informations diffusées dans le train, faisant bénéficier l'expert en transport ferroviaire de son expérience en la matière. Le voyageur pourra ainsi consulter des sites touristiques, culturels, ou encore d'actualité, et obtenir des informations sur les transports locaux et régionaux, mais aussi visualiser la prochaine gare d'arrêt et les correspondances.



Des ludospaces mettent à la disposition des plus jeunes des jeux tactiles.

© Caroline Ablain



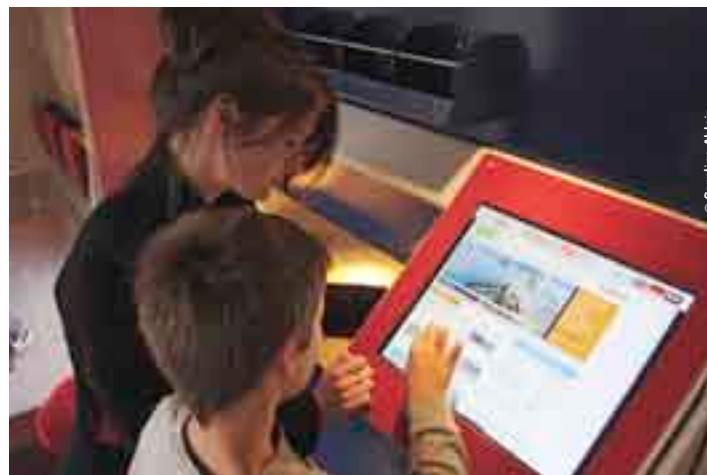
Un accès Wi-Fi gratuit permet aux voyageurs de rester connectés.



Des sièges pivotants permettent de discuter avec ses voisins ou regarder le paysage.

Bientôt sur les rails

Présenté au salon Innotrans à Berlin en septembre, puis inauguré en Bretagne en octobre, en présence de Guillaume Pepy, président de la SNCF, et de Jean-Yves Le Drian, président de la Région Bretagne, MooviTer sera sur les rails bretons en décembre. Après une période d'expérimentation, une étude sera effectuée auprès des utilisateurs bretons pour recueillir leurs impressions sur ce TER du futur.



Des bornes interactives multimédias offrent un accès aux sites liés au transport et au tourisme.

UN SCHÉMA RÉGIONAL pour les transports

L'équilibre et l'attractivité de la Bretagne sont étroitement liés à la qualité et la performance du réseau des transports. Voilà pourquoi la Région s'est engagée dans l'élaboration d'un Schéma régional multimodal des déplacements et des transports (SRMDT), qui vise à organiser le maillage des transports voyageurs et fret sur tout le territoire dans une perspective de développement durable. Élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs impliqués, ce schéma souhaite apporter une réponse globale aux problématiques économiques, sociales et environnementales liées aux transports ferroviaires, routiers, maritimes ou aériens. L'adaptation des infrastructures, la ligne à grande vitesse et la modernisation des axes Rennes-Brest et Rennes-Quimper, l'amélioration des services aux voyageurs – comme MooviTer –, le développement du fret, la promotion des modes de déplacement « doux » constituent autant de réalisations et de projets qui s'inscrivent dans cette politique.

à votre service



FORMATION

SOLIDARITÉ

TERRITOIRE

TRANSPORT

SPORT

LycÉE



[en chiffres]

50 000

jeunes environ sont potentiellement concernés par le dispositif du chèque sport. Pour la Région, la dépense sera de l'ordre de 750 000 euros.

1

jeune sur trois pratique un sport en dehors de l'école, en France.

Chèque sport : remettre les jeunes en piste

Pour l'année sportive 2008-2009, les jeunes âgés de 16 à 18 ans (en 2009) vont pouvoir bénéficier d'un chèque sport d'une valeur de 15 euros offert par la Région Bretagne. Un nouveau dispositif qui a pour but de promouvoir le sport souvent délaissé par les lycéens et, d'une façon plus large, la vie associative en Bretagne.

[Témoignage]

SERGE ANGBAULT,
président de
l'Olympique Club
cessonnais

« Le chèque sport, mis en place depuis cette rentrée, ne peut être que bénéfique pour les familles, surtout celles qui ont plusieurs enfants, car il favorise une pratique sportive particulièrement recommandée chez les adolescents. Nous pensons qu'une cinquantaine de jeunes, issus des 29 associations sportives de Cesson, vont en bénéficier cette année. »



© D.R.

SPORT

Cours, loisirs, amis : dans l'emploi du temps des lycéens, il reste souvent peu de place pour le sport. Les 16-18 ans ont tendance à bouder terrains et salles de sport, alors qu'une activité physique régulière est justement, à cet âge, source d'équilibre. À travers le chèque sport, l'idée du Conseil régional est d'inciter les jeunes à renouer avec une pratique sportive encadrée.

À chacun son sport

Le chèque sport pourra être utilisé dans les 6 000 clubs ou associations sportives bretonnes impliquées dans ce dispositif. Football, tennis, voile, basket..., toutes les disciplines sont concernées, à l'exception du sport scolaire et universitaire aidé par ailleurs. Les clubs déduisent le chèque de 15 euros du montant de l'adhésion. Ils sont ensuite remboursés par la Région. Un moyen de soulager les familles d'une partie des cotisations sportives qui s'effectuent la plupart du temps à une période délicate de l'année, entre les grandes

vacances et la rentrée des classes.

Pour qui ?

Toutes les familles peuvent bénéficier de cette nouveauté : le chèque sport est accessible à tous, sans conditions de ressources. Il faut être né(e) en 1991, 1992 ou 1993 (16, 17 ou 18 ans en 2009). La seule limite est un chèque par personne. Il est valable au moment de l'adhésion dans le club de son choix et peut se renouveler tous les ans.



Les 16-18 ans sont les moins nombreux à pratiquer un sport en club.

CRJ : le bilan de deux ans d'action

Le 19 novembre, date de la prochaine élection du Conseil régional des jeunes, les élus du CRJ 2006-2008 passeront le témoin à leurs successeurs. L'occasion de revenir sur les projets citoyens menés par ces jeunes Bretons !

LYCÉE

Le Conseil régional des jeunes (CRJ), ce sont 166 lycéens et apprentis bretons engagés dans un exercice concret de la citoyenneté. Élus tous les deux ans parmi les délégués de classe des lycées et Centres de formation d'apprentis (CFA) des quatre départements bretons, ils défendent les aspirations et les préoccupations quotidiennes des jeunes au sein de la Région. L'organisation de l'assemblée est calquée en partie sur celle du Conseil régional, qui compte 83 élus. Mais pour le CRJ, ce sont 83 tandems fille-garçon. Il est coprésidé par un jeune et par Jean-Yves Le Drian, le président de la Région Bretagne. Des

personnes ressources (référents méthodologiques ou experts...) accompagnent les jeunes pour préparer le travail en commission (12 réunions sur l'ensemble du mandat), la mise au point et le vote des projets. C'est la Région qui finance les déplacements des jeunes élus et subventionne les actions décidées en commission.

Des actions concrètes

Depuis les dernières élections, il y a deux ans, de nombreux projets ont vu le jour grâce au CRJ. Il est ainsi à l'origine de la réalisation d'un DVD de sensibilisation

Conseil Régional
des Jeunes lycéens
et apprentis

2008-2010



sur les comportements sexistes et les violences sexuelles. Il a également organisé des journées de mobilisation sur le développement durable et réalisé un jeu d'affiches pour valoriser les comportements écocitoyens. Manifestations de solidarité internationale, événements culturels baptisés « Jeunes à l'ouest » les élus n'ont pas hésité à s'investir pleinement. En novembre, de nouveaux jeunes prendront place dans l'hémicycle, la tête pleine d'idées et de rêves à concrétiser.

Pour en savoir plus :

www.region-bretagne.fr/CRJ



© M. Jamin

le mot de...



© E. Pain

Le mot de Marie-Pierre Rouger,

présidente de la Commission formation, déléguée à la vie lycéenne et aux projets éducatifs

« Le CRJ permet aux jeunes d'évoluer dans un cadre ouvert sur les autres, sur l'environnement, sur le monde. Tout est mis en place pour valoriser leurs capacités et pour développer leur autonomie de pensée et d'action. Avant tout, nous leur faisons confiance. C'est là une condition majeure qui leur permet de donner le meilleur d'eux-mêmes. L'ambiance des rencontres est conviviale et constructive. Leur prise de conscience des enjeux d'avenir les amène à agir au service du collectif. Leur sentiment de mal-être ou de fatalisme, parfois, fait place à une dynamique de responsabilisation. L'apport des jeunes élus est précieux. Ils ont notamment participé aux réflexions liées aux politiques régionales santé, développement durable, transports... »

état des lieux

Industries, agriculture, chauffage résidentiel, déplacements... Les sources de pollution atmosphérique sont nombreuses. La pollution de l'air a des effets négatifs sur notre santé et notre environnement. La Région Bretagne est dorénavant chargée d'élaborer le Plan régional pour la qualité de l'air (PRQA) qui vise à mieux connaître les causes de la pollution et pour la combattre.

De l'air !

C'EST LA QUANTITÉ, EN TONNES, DE DIOXYDE DE CARBONE (CO₂) émis en Bretagne en 2003, selon l'inventaire réalisé par l'association de surveillance de la qualité de l'air en Bretagne, Air Breizh. En quantité, c'est le premier polluant atmosphérique régional, devant l'ammoniac (242 000 tonnes) et le méthane (237 000 tonnes).

14
millions

12 %

⇒ Ce pourcentage correspond au poids de l'agriculture bretonne dans la production agricole française alors que la région ne couvre que 5% du territoire national. De ce fait, la Bretagne se classe en première position par rapport aux 21 autres régions françaises pour les émissions générées par cette activité agricole (ammoniac, méthane et protoxyde d'azote).



Qualité de l'air en Bretagne : une situation plutôt favorable, mais des efforts à poursuivre !

⇒ Certains polluants font l'objet d'une réglementation : ils doivent être surveillés et, au-delà de certaines teneurs, des procédures d'information ou d'alerte de la population doivent être déclenchées. Il s'agit principalement du dioxyde de soufre (pour l'activité industrielle), des oxydes d'azote, des particules et de l'ozone (pour le trafic routier). En Bretagne, l'influence tempérante de l'Océan sur le climat et l'importance du vent facilitent la dispersion des polluants. Aussi, la Bretagne est relativement à l'abri des pics de pollution.

Pour autant, la Bretagne doit malgré tout se préoccuper des polluants qu'elle produit. En effet, si les émissions de polluants d'origine industrielle sont sous-représentées en Bretagne, les émissions de polluants d'origine agricole en revanche sont importantes en raison de la vocation agricole de la région. Par ailleurs, l'augmentation prévue de la population doit nous alerter sur les conséquences sur les émissions qu'aurait une forte augmentation

du nombre de logements, des transports routiers... Ces enjeux d'avenir doivent dès à présent inciter à privilégier de nouvelles formes d'aménagement de l'espace, de construction de logement, et le développement de transports moins polluants.

74%

DES BRETONS HABITENT EN MAISON INDIVIDUELLE. C'est l'une des spécificités de la Bretagne, puisque le taux pour l'ensemble

de la France s'élève à 57%. Les consommations énergétiques sont plus importantes dans ce type d'habitat. Par ailleurs, les maisons bretonnes sont plus souvent équipées en chauffage au fioul, mode de chauffage plus polluant. L'habitat individuel ainsi que les transports quotidiens contribuent fortement à la pollution de l'air dans notre région.



Que fait la Région ?

⇒ Depuis la loi de décentralisation de 2002¹, la Région Bretagne est compétente pour élaborer et suivre la mise en œuvre d'un Plan régional pour la qualité de l'air (PRQA). Mis au point avec l'ensemble des acteurs concernés (collectivités locales, consommateurs, entreprises, experts), le PRQA dresse un état des lieux préalable de la qualité de l'air en Bretagne et fixe des orientations pour prévenir ou réduire la pollution atmosphérique. Ses objectifs : mieux évaluer et prévoir la qualité de l'air, mieux connaître les effets de la pollution atmosphérique sur notre

santé et notre environnement, renforcer l'information de tous sur la qualité de l'air, et enfin, agir pour prévenir la pollution et ses effets. Ainsi, la Région souhaite une surveillance accrue de la qualité de l'air par les organismes spécialisés, notamment l'association Air Breizh qu'elle cofinance. Elle apporte également son soutien à l'agriculture biologique, met en place des dispositifs afin de limiter les déplacements (covoiturage, Établissement public foncier), développe les modes de transport collectifs et propres comme le bus au gaz ou les TER, encourage l'urbanisme durable, etc.

1. Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Nouveau PRQA : une large concertation

⇒ En octobre 2006, le Conseil régional a lancé un processus très ouvert pour réviser le premier Plan régional pour la qualité de l'air (PRQA) qui était auparavant de la responsabilité de l'État. En 2007, des groupes de travail ont été constitués pour débattre de la réduction des émissions polluantes, de la collecte des données et de l'information du public. **Vous pouvez consulter le projet de plan rédigé à l'issue de cette concertation et donner votre avis jusqu'au 22 décembre** sur Internet, au siège de la Région et des Conseils généraux ainsi que dans les points info région de Brest, Vannes et Saint-Brieuc. L'ensemble des contributions permettra d'enrichir le projet qui sera ensuite soumis au vote de l'Assemblée régionale au premier semestre 2009.

pour en savoir plus :

Pour consulter le projet de PRQA : <http://qualitedelair.region-bretagne.fr/>

Inventaire cartographique des émissions de polluants : www.cartographie-emissions-bretagne.fr
www.airbreizh.asso.fr

www.bretagne.drivre.gouv.fr/environnement/prqa/sommaire.htm

ils font
la Bretagne



Grâce à leurs initiatives, la Bretagne avance chaque jour à pas de géant.
Témoignages de ces fortes têtes...

Laëtitia Le Corguillé,
médaillée d'argent en BMX féminin aux JO de Pékin

“ Mon meilleur souvenir des Jeux: la descente des Champs-Élysées en bus ”

SPORT

➔ Pour sa première apparition aux Jeux olympiques, le BMX a permis à la France de réaliser un doublé or et argent en BMX féminin, le 22 août dernier à Pékin. Et la Bretagne était bien représentée ! Laëtitia Le Corguillé, une jeune Bretonne de 22 ans s'est emparée brillamment de la deuxième place.

« J'ai vécu des moments inoubliables à Pékin : des émotions intenses, une véritable lutte, et pour couronner le tout, une médaille d'argent ! » La joie du podium est cependant atténuée par les regrets d'avoir laissé échapper le titre suprême à sa portée. Car Laëtitia est une battante qui ne compte plus les titres de championne de France et de championne d'Europe. « Pour les JO de Londres, je viendrais pour avoir l'or », annonce Laëtitia. Pour elle, un seul mot d'ordre : le plaisir ! « Sans ça, je ne serais jamais arrivée à ce niveau ! » Ce plaisir du BMX, elle le découvre à l'âge de 6 ans quand elle décide, avec sa sœur jumelle, de suivre son grand frère sur les chemins de Langueux, à proximité de Saint-Brieuc, où elle est née. Vers 9 ans, elle commence ses premières compétitions régionales en Bretagne. Pour aider sa fille à vivre pleinement sa passion, son père crée en 2000 un club de BMX à Saint-Brieuc. Puis en 2005, Laëtitia quitte la Bretagne pour le pôle France à Aix-en-Provence afin de préparer les Jeux de façon intensive. « Au début, ça a été un peu dur, confie-t-elle, mais finalement, ça s'est très bien passé. J'ai même pu passer une licence de sport. Aujourd'hui, j'aimerais m'orienter vers le professorat. » Et peut-être faire un retour aux sources, car elle avoue n'avoir jamais vraiment quitté la Bretagne. « J'ai toute ma famille encore là-bas, et je crois que je retournerai m'y installer un jour... »



© Patrick Pichon



© Benoît Duquenne

François Gabart,
jeune skipper, lauréat du Challenge Espoir Région Bretagne

“J’ai la mer dans le sang”

**COURSE
AU LARGE**

Jeune, enthousiaste, doué... François Gabart a tout pour plaire. Mais c’est la mer qui a conquis son cœur depuis toujours. « Je savais presque naviguer avant de savoir marcher ! », ironise-t-il. Et pour cause ! À l’âge de 7 ans, il part un an faire le tour de l’Atlantique à la voile avec ses parents. Depuis, la mer est devenue sa vie. S’il entre à l’Insa de Lyon pour devenir ingénieur, il passe ses week-ends sur la Méditerranée à faire de la voile. Il enchaîne alors les compétitions et les succès. Après la filière Optimist et Moth Europe, François suit une préparation Olympique Tornado pour les JO d’Athènes. En 2007, il devient double vainqueur du classement étudiant du Tour de France à la voile aux couleurs de son école, court le Tour de Bretagne en double. Et en 2008, c’est le couronnement : il remporte le Challenge Espoir, dont la Région est partenaire. Sa récompense ? Un bateau *Figoro Bénétéou II* pour deux ans, un budget de fonctionnement pour disputer le Championnat de France de course au large en solitaire, une formation professionnelle de haut niveau... « C’est un rêve qui se réalise ! », lance le jeune Charentais de 25 ans, qui vit désormais dans le Finistère. *Voilà deux ans que je cherche à foire le circuit Figoro, mais ce n’est pas facile de trouver un sponsor. Le Challenge Espoir, c’est une opportunité incroyable !* Le 25 juillet, il embarquait pour la Solitaire du Figoro sur son bateau *Espoir Région Bretagne*. Après quinze jours de lutte en mer avec les plus grands, il se classait premier des bizuths*. Une performance qui s’est confirmée le 11 octobre dernier par une 3^e place à la Cap Istanbul, autre épreuve du Championnat de France de course au large en solitaire. La Bretagne a désormais un nouvel ambassadeur...

* Skippers participant pour la première fois.



En savoir plus :
www.francois-gabart.com

Sven Wacquet,
animateur multimédia

“Moteur de cybercommune”

TERRITOIRE



Sven Wacquet a grandi avec le projet de cybercommunes qui fête en décembre ses 10 ans. Après un bac ES puis un Deug de langues et littérature obtenu à l’université de Rennes, il a été l’un des premiers employés embauchés pour animer un espace multimédia labellisé « cybercommune ». Aujourd’hui, 400 espaces de ce type sont disséminés partout en Bretagne. Leur but ? Favoriser l’accès de tous à Internet. « À l’époque, passionné et autodidacte en informatique, je ne voulais pas poursuivre mon cursus à l’université. Je me suis donc porté candidat au poste d’animateur multimédia de la ville de Chortres-de-Bretagne, près de Rennes. Il s’agissait d’un emploi-jeune, en partie financé par le Conseil régional », explique-t-il. Installé en 1999 dans les locaux du centre d’action social de la ville, ce nouveau service rencontre rapidement les besoins de la population. La fréquentation augmente année après année. Sven Wacquet renseigne et accompagne les grands débutants, qu’ils soient juniors ou seniors. Puis, il s’ingénie à proposer de nouvelles prestations : assistance technique, nettoyage de l’ordinateur, formation à des logiciels ou encore création de CV en ligne. En 2004, son emploi-jeune est transformé en poste de fonctionnaire territorial. Trois ans plus tard, la ville rénove intégralement son centre culturel, et le cyberspace intègre la médiathèque. Désormais, il dispose de 70 mètres carrés flambant neufs et de matériel informatique très performant. « C’est encourageant pour poursuivre dans cette voie ! »



En savoir plus :
<http://www.bretagne20.fr>

En chiffres
Chaque Breton a accès à une cybercommune à moins de 20 km de chez lui.
6 millions d’euros ont été investis par la Région pour aider les collectivités à créer leur espace numérique.
Le public qui fréquente les cybercommunes est composé de 60 % de jeunes, 30 % d’adultes et 10 % de retraités.



© Charles Crie

place aux jeunes

Dans le cadre de son action de sensibilisation des lycéens bretons aux grands enjeux européens, le Conseil régional de Bretagne a choisi la thématique du changement climatique pour l'année scolaire 2007-2008. Objectif : réfléchir à des solutions locales contre ce phénomène mondial.

Des lycéens bretons portent leurs idées à Bruxelles



Françoise Geller

[Témoignage]

JESSICA DESTREZ,
15 ANS, 2^e ANNÉE EN BEP VENTE
ACTION MARCHANDE, AU LYCÉE JEAN-
MOULIN, À SAINT-BRIEUC

« Avec les élèves et les profs, on a trouvé plein d'idées concrètes pour lutter contre le réchauffement de la planète. À la cantine, on fait le tri sélectif en recyclant les emballages carton et plastique, et on regroupe les livraisons pour limiter les émissions de CO₂. À l'infirmerie, on met de côté les médicaments périmés que l'on rapporte à la pharmacie. Dans les bureaux, il y a des poubelles spéciales pour récupérer les piles et les cartouches d'imprimante. J'ai eu une telle prise de conscience que je fais aussi attention chez moi : j'éteins la lumière quand je sors de ma chambre, je ne laisse plus couler le robinet en me lavant les dents et je transmets ce que j'ai appris à mes petits frère et sœur de 2 et 8 ans. C'est même devenu un jeu entre nous ! »

LYCÉE

Convaincue que la lutte contre l'effet de serre est l'affaire de tous et qu'il est encore temps d'agir, la Région Bretagne a proposé aux lycées membres du réseau des Kiosques Europe de participer à un projet intitulé : « Contribution des jeunes Bretons à la stratégie européenne pour limiter l'ampleur du changement climatique ». C'est ainsi que 25 classes de 17 établissements répartis sur toute la Bretagne ont participé à ce projet cofinancé par la Commission européenne. Tout a commencé par une prise de conscience collective, grâce à l'intervention des animateurs Europe de la Région Bretagne venus expliquer comment l'Union européenne tente de répondre aux problèmes posés

par le réchauffement de la planète. Puis les élèves, épaulés de leurs professeurs, ont débattu de cet enjeu majeur. Un échange autour de propositions concrètes inspirées notamment d'actions menées dans les autres pays européens. Autant de solutions qui ont été présentées, au printemps dernier, par une délégation de lycéens aux membres du Parlement européen et du Comité des Régions.

pour en savoir plus :
<http://kiosquesurope.region-bretagne.fr>



DRK

[Témoignage]

JADE MARIETTE,
18 ANS, 1^{re} ST2S, AU
LYCÉE NOTRE-DAME-
LE-MENIMUR, À VANNES

« Avec une vingtaine d'élèves, je suis allée à Bruxelles, au mois de mai, rencontrer les personnalités du Parlement européen et du Comité des Régions. Quand on leur a remis notre Contribution présentant nos solutions concrètes pour limiter le changement climatique, je me suis sentie comme "investie d'une mission", tellement elles ont un rôle politique important. Si on peut agir à l'échelle de notre région, elles ont les moyens de le faire au niveau de toute l'Europe : ça va apporter une suite concrète à notre document et donner du poids à nos idées. Ce qui m'a marquée aussi c'est la visite de la Maison des énergies renouvelables. Si on avait de l'argent, avec ma mère, on se ferait construire une maison comme ça : "Zéro pollution". En attendant, je lui ai rapporté quelques idées ! »



Stéphane Guissac

pour
aujourd'hui
et pour
demain



POUR RÉPONDRE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, la Bretagne est à l'initiative, avec le réseau NRG4SD, d'une rencontre entre 75 Régions provenant d'une cinquantaine de pays. Au programme des deux jours à Saint-Malo : échanges et confrontations d'expériences...

CHANGEMENT CLIMATIQUE :

un sommet mondial à Saint-Malo

→ Deux jours, 75 Régions et deux objectifs : échanger les bonnes pratiques pour lutter contre les effets du réchauffement climatique et trouver des solutions pour les atténuer. Les 29 et 30 octobre derniers, des représentants de Régions, d'États, de l'Union européenne et des agences de l'ONU se sont retrouvés à Saint-Malo pour travailler et échanger sur ce sujet. La Région Bretagne s'est portée candidate pour accueillir ce sommet qu'elle organise avec le réseau NRG4SD¹ – dont elle est membre depuis 2005 –, une initiative cofinancée par le ministère des Affaires étrangères et européennes pour faire entendre la voix des Régions sur les problématiques liées au développement durable notamment.

L'union fait la force

Ce rassemblement a permis de confronter les expériences de terrain susceptibles d'être mutualisées et

transférées entre Régions dans une optique de solidarité Nord-Sud. La parole a été donnée aux acteurs locaux autour d'ateliers thématiques sur des sujets tels que la biodiversité, les zones côtières, les énergies renouvelables, etc. Une manière de démontrer que, même sur de grandes problématiques mondiales, la Région est un échelon de décision pertinent. Un accord entre les Régions et l'ONU a d'ailleurs été signé pour s'associer à un programme

d'action de 70 millions de dollars sur cinq ans.

Autre aboutissement de ce sommet : l'ONU a décidé d'implanter son agence de cartographie satellite appliquée au changement climatique (Climsat) à Brest. Un véritable signe de reconnaissance de l'action internationale de la Bretagne.

1. Network of Regional Governments for Sustainable Development.

pour en savoir plus :
www.worldsummitofregions.org

ÉCOWATT en Bretagne, le bon geste énergie

Chaque hiver en Bretagne, on observe des pics de consommation d'électricité. Pour sensibiliser le grand public à cette question, RTE (Réseau de transport d'électricité), en partenariat avec la Région Bretagne, la préfecture de région Bretagne, l'Ademe et ERDF (Electricité réseau de distribution France), lance une campagne de communication très innovante. Un site Internet, baptisé ÉcoWatt, est mis en ligne depuis quelques jours et permet de déployer un dispositif d'appel à la modéra-

tion de consommation d'électricité analogue aux journées verte, orange ou rouge de Bison futé. Chaque breton peut, dès à présent, s'inscrire sur ce site pour être informé par e-mail ou SMS des prévisions de fortes consommations électriques et ainsi adopter durant ces périodes les bons gestes visant à réduire leur consommation. Tous ensemble, rassemblons nos énergies !

Rendez-vous sur : www.ouest-ecowatt.fr

[en chiffres]

1110 tonnes de CO₂

Cela correspond aux émissions de gaz générées par le sommet et les déplacements des participants. Une pollution chiffrée à 35200 € que la Région a choisi de prendre en charge. Le montant de cette taxe carbone sera reversé au profit d'un programme de transfert de connaissances vers les régions du Sud.



le mot de...



Christian Guyonvarc'h,

vice-président de la Région Bretagne, chargé des Affaires européennes et internationales

« Ce sommet a pour objet de mettre en évidence la valeur ajoutée que peuvent apporter les Régions dans la lutte contre le changement

climatique. La Région est à la fois un niveau de gouvernance où s'élaborent des politiques, et un niveau d'exécution de ces politiques. C'est pourquoi, en matière de développement durable notamment, nous pouvons agir concrètement. Par exemple, la Région, qui est désormais propriétaire des ports, peut mener des actions pour privilégier le trafic maritime qui est actuellement le moyen de transport le moins émetteur de gaz à effet de serre. Elle peut également favoriser l'intégration du changement climatique dans les formations professionnelles, par exemple en encourageant les spécialisations liées aux principes de la construction bioclimatique. Il s'agit de démontrer que le niveau de gouvernance des Régions est pertinent et complémentaire. »

Expression des groupes politiques du Conseil régional

La Bretagne n'est pas en dehors du monde!

GRUPE UMP

Une grave crise financière venue des États-Unis secoue l'Europe et la France. La Bretagne ne passera pas au travers de ses effets. Des signes sont déjà perceptibles. Après plusieurs années de baisse, le chômage progresse à nouveau. L'activité économique s'essouffle dans l'agro-alimentaire, le bâtiment et l'automobile. Les mauvaises saisons touristiques se suivent...

Alors que les gouvernements européens tentent d'endiguer cette forte dépression, le Conseil régional n'ajuste pas ses politiques au nouveau contexte.

À l'aube de temps difficiles, la Région ne peut se permettre plus longtemps de disperser ses moyens dans des politiques accessoires et démagogiques. Les Bretons attendent des élus, à tous niveaux, qu'ils accompagnent leurs entreprises pour affronter la crise, accroître leur compétitivité et maintenir l'emploi.

Comme le gouvernement l'a engagé pour l'État, le Conseil régional doit aussi contenir ses dépenses de fonctionnement pour ne pas augmenter la pression fiscale et préserver le pouvoir d'achat des Bretons. Plus que jamais, pour tenir ses engagements, Brest à 3 h de Paris, l'adaptation de l'économie bretonne aux enjeux de la mondialisation et de l'environnement, la Région doit faire des choix cohérents, résolument tournés vers l'efficacité.

Contact:

www.ump-bretagne.org

NON à une « écotaxe » qui pénaliserait la Bretagne

GRUPE UDF

Les élus du groupe UDF-Modem s'inquiètent vivement du projet de « taxe kilométrique poids lourd sur le réseau routier gratuit » ou « écotaxe » présenté par le gouvernement dans le projet de loi Grenelle 1. Tout en ayant bien conscience des enjeux environnementaux, ils sont convaincus que cette nouvelle taxe fragiliserait la compétitivité des entreprises bretonnes et aurait des conséquences sur l'emploi, notamment dans un contexte

de récession. Ils comprennent l'opposition des acteurs économiques bretons à cette mesure et ils partagent le souhait qu'une telle taxe ne soit pas perçue uniformément sur le territoire et qu'il soit tenu compte du caractère périphérique de certaines régions comme la Bretagne.

Contact:

elus@udf-crb.org

Sarkozy n'aime pas les Régions!

UNION
DÉMOCRATIQUE
BRETONNE/
GAUCHE
ALTERNATIVE
STROLLAD UDB-
TU KLEIZ NEVEZ

Après la réforme de la Constitution qui a renforcé le rôle du Président, le gouvernement s'attaque aux collectivités locales.

Sous couvert de rationaliser le millefeuille institutionnel, la

droite jacobine envisage de nous ramener 40 ans en arrière en « départementalisant » la Région et en supprimant les Pays. Alors que la crise (financière, écologique...) commande de refonder les logiques de développement vers la relocalisation et la régulation de l'économie,

le gouvernement brise les porteurs de l'initiative régionale et locale.

Nous, nous voulons des Régions fortes avec des pouvoirs et des moyens.

Contact:

r.pedron@udb-ga-crb.org

Crise financière, crise alimentaire, crise écologique : face au mur, changeons de direction!

GRUPE
LES VERTS

Le capitalisme s'est imposé partout dans le monde. Hier, tourné vers la production et les échanges de biens et de services, il a dérivé vers la pure spéculation financière qui vient de l'entraîner au bord du gouffre. D'autres crises touchent actuellement la planète : crise alimentaire, crise environnementale, crise sanitaire... Les alertes ont déjà été lancées. N'attendons pas de nous trouver dans des situations dramatiques pour mettre en place les indispensables dispositifs de régulation. Un nouveau monde est à inventer : plus égalitaire, plus solidaire, plus écologique.

Contact : 02 23 21 36 70

elus.region@lesverts-crb.org

<http://lesvertsbretagne.org>

L'apprentissage au cœur de nos politiques de formation et d'emploi

GRUPE
SOCIALISTE ET
APPARENTÉS

La crise financière qui a frappé la planète ces derniers mois a montré à quel point le capitalisme s'est

éloigné de l'économie réelle.

Cette économie réelle est celle que nous vivons tous les jours. Ce sont nos entreprises, nos usines dans nos zones d'activités, nos commerçants dans nos quartiers, nos hôtels et nos restaurants et bien d'autres acteurs. Mais l'économie réelle, c'est d'abord et surtout les femmes et les hommes qui leur vivent toutes ces activités par leur travail ou, qui, à la recherche d'un emploi, souhaitent y contribuer. Ces hommes et ces femmes sont la première richesse de notre économie bretonne. Ils sont au cœur de nos politiques de formation et d'apprentissage. La Bretagne de demain ne sera pas peuplée simplement d'ingénieurs, docteurs spécialistes de haut niveau dans différents domaines. Elle sera aussi, comme aujourd'hui, riche de ses talents à tous les niveaux de qualification.

Il n'y a pas une intelligence de la main ou une intelligence de la réflexion. Il n'existe qu'une seule intelligence qui s'applique à différentes situations ou différents métiers. Elle consiste à réaliser le meilleur travail possible, à rechercher la satisfaction de son client, à vouloir toujours apprendre et

s'améliorer. Ce sont ces qualités que l'on retrouve dans tous les métiers qui ont été présentés en octobre dernier lors des Olympiades des métiers organisées par la Région Bretagne à Saint-Brieuc.

Ces métiers, autant manuels qu'intellectuels, permettent à notre économie de se développer dans tous les secteurs, du bâtiment aux métiers de bouche en passant par l'horticulture, les services, l'industrie ou les nouvelles technologies.

Pour le Groupe socialiste et apparentés, la politique en matière d'apprentissage est un des leviers forts de notre politique de formation et de l'emploi. Elle concerne 19000 apprentis et passe par un effort budgétaire renouvelé en 2009. Nous proposons la généralisation du dispositif Argoat qui fournit une aide aux apprentis pour le déplacement et l'hébergement. Nous défendons la volonté de poursuivre l'effort en matière d'investissement dans les CFA pour la rénovation ou la reconstruction des ateliers pédagogiques et l'amélioration des conditions d'hébergement et de restauration des apprentis.

C'est aussi de cette façon que la Bretagne prendra toute sa place dans la société de la connaissance.

Contact:

Thierry Burlot, président du Groupe
contact@groupe-ps-bretagne.org

Les Points-Région : un service régional dans chaque département

Le siège du Conseil régional de Bretagne est situé à Rennes. C'est là que se trouve l'administration régionale. Il vous accueille aussi dans son antenne de la Bretagne occidentale, à Brest, et dans les Points-Région des quatre départements bretons pour mieux répondre à vos besoins.

Ouverts à tous, les Points-Région sont à la fois des pôles d'information où se renseigner sur les compétences et les actions du Conseil régional et des lieux dédiés à la formation professionnelle. Une équipe régionale vous y accueille, vous informe sur l'offre de formation disponible, les financements possibles de votre parcours de formation et vous accompagne dans vos démarches. Des espaces multimédia en libre accès facilitent votre recherche d'informations : consultation de sites Internet sur les métiers, la formation et l'emploi, utilisation de logiciels bureautiques pour réaliser CV, lettres de motivation...

Point-Région Saint-Brieuc

16, rue du 71^e Régiment d'infanterie - 22000 Saint-Brieuc

Tél. : 02 96 77 02 80 - Fax : 02 96 77 02 81

point-region-stbrieuc@region-bretagne.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 9 h à 18 h, vendredi de 9 h à 17 h. Ouvert au public sans rendez-vous (sauf pour les visites et les groupes).

Point-Région Vannes

1, rue du Féty - 56000 Vannes

Tél. : 02 97 68 15 74 - Fax : 02 97 68 15 83

point-region-vannes@region-bretagne.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 9 h à 18 h, vendredi de 9 h à 17 h. Ouvert au public sans rendez-vous (sauf pour les visites et les groupes).

Point-Région Brest

1, rue Parmentier - CS 21 923 - 29219 Brest Cedex 1

Tél. : 02 98 33 18 20 ou 02 98 33 18 26 - Fax : 02 98 33 18 21

point-region-brest@region-bretagne.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 9 h à 18 h, vendredi de 9 h à 17 h. Ouvert au public sans rendez-vous (sauf pour les visites et les groupes).

Point-Région Rennes

2, rue de Viarmes - 35000 Rennes

Tél. : 02 23 20 42 50 - Fax : 02 23 20 42 51

point-region-rennes@region-bretagne.fr

Horaires d'ouverture : fermé le lundi - ouvert du mardi au jeudi de 10 h à 12 h, et de 13 h à 18 h, vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 17 h. Ouvert au public sans rendez-vous (sauf pour les visites et les groupes).

GRUPE
COMMUNISTE

Le 11 octobre 2008, à Trégueux, les élus communistes ont organisé une rencontre sur la culture réunissant une large diversité de participants. Dans un contexte de désengagement de l'État, d'accélération des politiques d'uniformisation et de marchandisation de la culture, cette initiative a ainsi connu le succès des deux dernières éditions. Autour d'élus et d'acteurs de la culture, des pistes ont été évoquées pour dessiner les contours d'une nouvelle politique culturelle. Le rôle de l'État, des collectivités et de l'Europe a été abordé, ainsi que la place des artistes et des acteurs de la culture, ou l'accès pour tous à toutes les formes de culture. Le compte-rendu de cette rencontre est disponible sur le site internet:

www.groupe-communiste-bretagne.org

Contact: 02 23 21 36 90
groupe@pcf-crb.org

L'étang du Pont-de-Fer : un espace remarquable à remarquer !



Pour protéger la richesse de la biodiversité de ce site fragile, les Régions Bretagne et Pays de la Loire, en accord avec le conservatoire du littoral, propriétaire des lieux, ont décidé de le classer première « Réserve naturelle interrégionale » de France.



ENVIRONNEMENT

Écrin d'eau et de verdure abritant de nombreuses espèces animales et végétales rares, l'étang du Pont-de-Fer fait partie de ces lieux exceptionnels qui méritent le détour.

Situé sur les communes de Camoël et Asserac (respectivement en Morbihan et en Loire-Atlantique), ce site se caractérise par son pourtour boisé, qui joue un rôle d'isolement et lui permet de bénéficier d'une biodiversité très riche. Cet étang, d'une superficie de 30 ha, est alimenté en eau par deux petits ruisseaux. Ce statut de « Réserve naturelle interrégionale » va permettre à l'étang du Pont-de-Fer de bénéficier d'une surveillance accrue et de la protection renforcée des espaces les plus sensibles. Des aménagements permettront aux visiteurs de se promener et d'apercevoir, avec un peu de chance et de patience, loutres, grèbes huppés, pipits farlouses, tritons palmés, grandes douves et autres espèces protégées.

Espace de conservation du patrimoine naturel, cette nouvelle réserve naturelle aura également pour vocation de servir de lieu d'éducation et de sensibilisation à l'environnement.